

Initiatives vaudoises sur l'énergie : l'intox

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 997

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1020351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'intox

(ag) Le corps électoral vaudois doit se prononcer sur deux initiatives, l'une constitutionnelle, l'autre législative, intitulées «Sortir du nucléaire» pour la première et «Comment sortir du nucléaire pour la seconde.

Evidemment les textes ne donnent pas la recette-miracle, mais ils définissent une orientation dans les domaines qui sont de compétence cantonale: encouragement aux économies, développement des énergies renouvelables, etc. C'est un programme aux balises connues.

Des initiatives semblables ont été développées et adoptées dans plusieurs cantons. Elles trouvent leur limite dans le droit fédéral et la jurisprudence du Tribunal fédéral. Les retombées concrètes seront donc limitées.

Dès maintenant la campagne est ouverte. Et l'on assiste contre ces initiatives à un déchaînement de propagande d'une vulgarité mensongère exceptionnelle.

Des gendarmes et des fonctionnaires viendront rationner les utilisateurs. Le mazout (pourquoi le mazout?) coûtera deux ou trois fois plus cher et «pensez à ce que vous coûtent déjà vos fins de mois: loyer, assurances, impôts, nourriture, vêtements». Les hôpitaux enregistreront une hausse incalculable se répercutant sur le coût de la santé qui est déjà exorbitant. La surveillance bureaucratique créera un climat étouffant (sans ventilation!). Les dépenses seront un gouffre à millions «pompés sur le dos du contribuable» (sic).

Aucune référence aux textes à discuter. Plus c'est gros, plus ça passe.

Ce type de désinformation est tellement banal que l'on pourrait croire que le grossissement s'use dans la gratuité des exagérations. Il faut pourtant ne pas laisser passer, car on entre dans une ère du mensonge organisé.

Je connais une station de montagne qui est l'exemple de l'aménagement manqué. Il faut vingt minutes à pied pour sortir d'une banlieue proliférante de chalets. L'extension est telle que la voiture est indispensable pour toute course d'achats, d'où des embouteillages dignes d'un centre urbain.

La publicité diffusée par la presse vante, photographie à l'appui, des courses à

cheval dans une lumière de mélèze. L'équitation n'a jamais été un sport local, mais qu'importe. Jusque-là le truquage publicitaire est ordinaire. Mais pour échapper à cette banalité, il faut plus encore. On représente une foule de baigneurs serrés, compressés sur une plage et l'on argumente ainsi: «Si vous voulez échapper à cela, venez à X».

Il est dangereux que le débat politique, qui connaît sa démagogie, l'amplifie encore par les procédés du mensonge publicitaire.

Sur le sujet passionnel du nucléaire,

j'avais lu que des associations décidées à parler le langage des faits prépareraient des cahiers sérieux de documentation. Mais cette louable intention se trouve démentie par le financement de campagnes de presse qui témoignent d'un mépris total des citoyens.

Car la communication et la démocratie présupposent un respect de celui à qui on adresse ses arguments. La vulgarité cynique prépare le chemin de la désinformation systématique, puis de la manipulation.

Ces risques de désintégration du débat sont plus graves que les prétendus risques de pénurie. Le manque n'est pas celui de l'énergie mais celui de la dignité. ■

JOURNAUX RÉGIONAUX

Aujourd'hui, on informe gratis

(cfp) A part les journaux gratuits spécifiques, les Veveysans et d'autres habitants de ce district reçoivent gratuitement un jour par semaine *Vevey-Riviera* et *L'Est Vaudois*, deux quotidiens régionaux qui, par cette distribution, veulent marquer le territoire traditionnel dans un cas, et le territoire convoité dans l'autre, tout en offrant aux annonceurs un support couvrant intégralement la région arrosée.

Les milieux publicitaires ne sont pas persuadés de l'impact de ces distributions et les lecteurs ne sont pas tous convaincus de la justesse du calcul des éditeurs recourant à cette méthode. D'un article paru dans le *Tages-Anzeiger*, nous retenons que la Suisse romande et la région zurichoise sont des contrées où la presse gratuite a actuellement une grande importance.

Les lecteurs peuvent avoir deux attitudes. Ceux qui sont des abonnés traditionnels des journaux engagés dans une telle lutte pourraient être tentés de renoncer à leur abonnement puisqu'ils ont deux fois par semaine des informations locales gratuites. Les autres, abonnés à un quotidien d'ailleurs, ne regretteront pas de renoncer à l'abonnement au journal local.

Comme dans le cas de la région veveysanne, c'est dans la région zurichoise

qu'une telle distribution gratuite fleurit. A Dubendorf, par exemple, les ménages reçoivent l'hebdomadaire *Zuri Woche* qui couvre tout l'espace zurichois, un journal régional provenant de l'*Anzeiger von Uster*, ainsi que le *Glattaler*. Or, peu d'habitants de Dubendorf sont abonnés à un quotidien régional. Rien d'étonnant. Car le problème pour l'éditeur est de savoir s'il fait distribuer gratuitement un journal avec beaucoup d'annonces et peu de textes rédactionnels, ce qui mécontentera les annonceurs ou s'il offre une partie rédactionnelle correspondant à l'offre publicitaire, ce qui sera préjudiciable aux abonnés réguliers qui ne bénéficieront pas tous les jours d'une information aussi riche.

Les spécialistes estiment que la distribution gratuite et régulière de quotidiens est attractive lorsque la présence habituelle est inférieure à 50%. C'est le cas pour l'ensemble du district de Vevey si l'on se fonde sur les données de diffusion de la presse suisse.

Le *Tages-Anzeiger* pose ouvertement la question: le quotidien local avec des abonnés est-il condamné et sera-t-il remplacé par des journaux gratuits? Le grand journal zurichois semble avoir déjà trouvé la réponse puisqu'il publie depuis peu un tri-hebdomadaire distri-